

ZAC Multisites Ville de Louvigny
Atelier de concertation - Thématique Mobilités
Compte-rendu

Date, horaires, durée : Vendredi 26 juin 2026 de 17h à 19h30, soit 2h30.

Lieu : Cafétéria du gymnase Yannick Noah.

Participants : Elus de la Ville de Louvigny, habitants, membres de l'équipe de conception, dont **MOSAÏC, soit 25 personnes au total.**

Feuille d'émargement ?

Rappel des objectifs de cet atelier :

- (Re-)Présenter le projet dans ses grandes lignes : périmètre, programmation, calendrier (diaporama court et simple, pas de plan détaillé)
- Expliquer aux habitants les impératifs et contraintes du projets (invariants)
- Collecter les besoins, avis et propositions des participants sur les futurs aménagements

Rappel de l'ordre du jour général :

- Accueil - émargement - inclusion
- Présentation générale du projet : périmètre, programmation, calendrier et invariants.
- Présentation des thématiques de l'atelier : mobilités, stationnement et accessibilité : sentes piétonnes, pistes cyclables, parkings + présentation des résultats des comptages routiers et des différentes hypothèses d'aménagement des voies de desserte des futurs quartiers
- Atelier collecte des besoins et des propositions : Travaux en 3 sous-groupes de 5 à 7 personnes
- Restitution collective (chaque groupe présente son plan et ses propositions), échanges
- Synthèse, conclusion et présentation des prochaines étapes de la concertation

Cf. présentation jointe

Rappel des consignes : pour la thématique traitée, prendre connaissance des éléments fournis, échanger sur les usages actuels, les besoins actuels et futurs, puis avec une couleur unique, dessiner sur le plan fourni, vos propositions de tracé et autres idées concernant les mobilités et le stationnement.

– **Groupe Rouge « Circulations motorisées »**

Points à traiter : Carrefours de desserte du nouveau quartier, Voies principales et secondaires de desserte des futurs logements par la voiture, Accès aux îlots collectifs et aux maisons individuelles, Types de revêtements (annotations ou Post'it) + arrêt(s) de bus + aire de covoiturage

- Devant le gymnase : un arrêt de bus,
- Carrefour entrée de ville : Feux tricolores avec détection de vitesse (< ou = 50 km/h - feu vert / > à 50 km/h - feu rouge),
- Un stop dans la contre-allée devant les commerces
- Chemin du Carcahier double sens motorisé jusqu'à la desserte de l'îlot sud, puis sens unique, voirie très étroite, apaisée, avec éventuellement un panneau sens interdit sauf riverain.
- Inquiétude concernant le carrefour entre Intermarché, la station-service et la voie de desserte du quartier + cohabitation avec les piétons et les cycles.
- Rond-Point de Botanic, inquiétude par rapport au trafic : beaucoup de trafic en plus sur une zone déjà très chargée, réaménagement du rond-point en carrefour à Stop ?
- Aire de covoiturage sur le parking d'Intermarché
- Accessibilité à l'extrémité du parking d'Intermarché, dans le rond-point de la RD 405
- Arrêt de bus au hameau du mesnil (cf. plan et photos)





– Groupe Vert « Mobilités douces »

Points à traiter : Réseau de cheminements doux piétons et cycles : en lien avec l'existant, les besoins actuels et futurs, Points noirs de sécurité, Chemin du Carcahier, Espaces partagés, Types de revêtements (annotations ou Post'It)

- Plateau sportif au nord, abris vélos +++,
- Abords du gymnase, abri vélos couvert,
- Route de Thury Harcourt, piste cyclable à gauche le long du gymnase, par contre, pas nécessaire de prévoir un cheminement piéton à droite.
- + dans le carrefour au sud, enlever les barrières gênantes pour les vélos, vers les écoles,
- Chemin du Carcahier, attention au talus qui empiète sur la voie. Prolonger la piste cyclable dans la Longue Vue du Cinéma, jusqu'au sud du futur Pump Track et au Chemin Meunier. Rejoindre le Chemin du Champ du Roy - Attention à sécuriser la traversée de la Route des Egrieux, pour les piétons et les vélos (tout comme pour rejoindre la route agricole du haut).
- Pump Track : arceaux et abri pour vélos +++
- Débouché de l'axe de vie sur la station-service de l'Intermarché : prévoir un passage surélevé pour marquer la continuité piétonne.
- (En amont du Rond-Point de Botanic, prévoir un passage surélevé si l'option de la piste cyclable au sud n'est pas retenue.)
- Vigilance, la RD 212 va devenir une voie de délestage -> prévoir des aménagements



– **Groupe Bleu « Stationnements »**

Points à traiter : Parking du Gymnase (nombre de places, emplacement), Parking du plateau sportif (nombre de places, emplacement), Autres besoins de parking(s) ?, Nombre de places par logement pour les habitants et les visiteurs (pour info le PLUI-HM Caen la mer arrêté impose = 1,5 place par logement + 0,5 place visiteur / lot -> dérogation ?) ; emplacements des parkings visiteurs, Types de revêtements (annotations ou Post'it), Présence d'ombrières photovoltaïques sur les parkings oui/non

Parkings publics :

- Prévoir des parkings à vélos sur le parking du plateau sportif
- Parking du cimetière avec une entrée piétonne directe sur le cimetière et des parkings à vélos
- Mettre des panneaux solaires photovoltaïques sur le parking du gymnase + des parkings à vélos

Parkings privés :

- Dans les logements individuels, prévoir une **pièce débarras** pour stocker le barbecue... et ainsi s'assurer que le garage serve bien à stocker la voiture et les vélos + Prévoir des **garages assez grands** pour ranger la voiture et les vélos.
- Dans les immeubles collectifs, l'accès et le stationnement (manœuvre) dans les parkings en sous-sols doivent être aisés et pratiques pour se garer (« sinon les gens n'y vont pas »).
- Prévoir des garages à vélos sécurisés dans les immeubles collectifs, ou des garages assez grands pour mettre la voiture et les vélos.
- Gestion des **véhicules utilitaires camions et camionnettes**, qui prennent plus de place ! (prévoir des places dédiées ?)
- Gestion des camions de livraison du magasin Botanic (circulation aux abords des futurs quartiers).



PHOTOS ATELIERS MOBILITES

